



- Pour que le budget des **ASC se calcule sur la base d'un minimum de 3%** de la masse salariale (2,5% actuellement).
- Pour des orientations claires en matière de quotient familial (QF), allant dans le sens de la justice sociale, où **soit pris en compte la réalité du pouvoir d'achat de la famille** quelle que soit sa constitution. Nous revendiquons une fourchette plus large du coefficient familial allant de 10% à 100%.
- Pour que le **CSE constitue progressivement son patrimoine en prenant, des parts (lits) dans des villages vacances** par un système d'autofinancement, ceci afin d'obtenir des tarifs préférentiels et être sûrs de pouvoir proposer aux salariés des prestations de qualité dans les périodes critiques que sont les vacances scolaires d'hivers, de printemps et d'été.
- Pour le soutien à la **pratique du sport dans l'établissement et à l'extérieur.**
- **Pour le développement et l'accès à la culture** afin de permettre aux salariés et à leur famille de découvrir des activités artistiques diversifiées.
- Pour une **billetterie de proximité** qui favorise les spectacles vivants et le financement de créations artistiques détachées de la culture commerciale.
- Pour des activités sociales et culturelles qui permettent de tisser des liens entre les salariés en **organisant des soirées culturelles, des rencontres sportives, des soirées festives** (arbre de Noël...)
- Pour de belles **vacances pour les enfants et pour faire vivre en priorité les structures à but non lucratif.**
- Pour **favoriser la prise en charge des modes de garde d'enfants collectifs** et obtenir le financement par l'entreprise de berceaux afin de pallier le système de garde d'enfants trop onéreux.
- Pour que chaque fois que c'est possible, **les organisations syndicales fassent le choix de prestataires porteurs de valeurs éthiques et sociales.** Pour que l'argent du social serve à développer le social et non pas à « engraisser davantage des actionnaires ».
- Surpris que des organisations syndicales pour des prétextes purement électoralistes abandonnent toutes les valeurs collectives. Elles sont prêtes à redistribuer le budget dont elles ont la gestion à des entreprises qui exploitent leurs salariés, détruisent l'environnement et dont l'unique but est de satisfaire les profits financiers.

Pour toute question, vous pouvez nous écrire à [Syndicat.CGT-PACA@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-PACA@pole-emploi.fr) ou nous téléphoner au 04 91 43 43 16

**On peut ne pas être d'accord à 100% avec la CGT  
mais elle sera toujours à 100% à vos côtés !**

la  
cgt  
Pôle emploi PACA

# La CGT Pôle Emploi Paca et les Activités Sociales et Culturelles (ASC)



la  
cgt  
Pôle emploi PACA

Les luttes menées par la CGT ont permis d'acquiescer, notamment, le droit aux congés payés et la création des comités d'entreprise. Elle a toujours porté haut le principe de solidarité. Tout cela pour que les travailleurs puissent s'émanciper de la vision consumériste et individualiste de l'accès au sport, à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Nous promouvons les principes de solidarité, de fraternité, d'égalité entre les salariés, que ce soit au travail ou dans l'action sociale et culturelle. Aussi, nous sommes attentifs que les prestataires que nous sollicitons respectent aussi ces principes. C'est pourquoi nous favorisons les associations sportives et culturelles de proximité et le tourisme social. Nous croyons dans les ASC comme un levier pour aller vers la transformation sociale que nous souhaitons.

**La CGT considère que les ASC n'ont pas pour vocation de donner aux salariés un complément de revenu, mais plutôt de leur permettre l'accès à des activités auxquelles ils n'auraient pas accès avec leur seul salaire. Par ailleurs, salariés et syndicats doivent mener une bataille déterminée pour l'augmentation des salaires et un véritable déroulement de carrière.**

Depuis 2014, la CGT fait partie de la majorité de gestion du Comité Social et Economique (CSE) PACA qui gère le budget du CSE et décide des orientations des ASC.

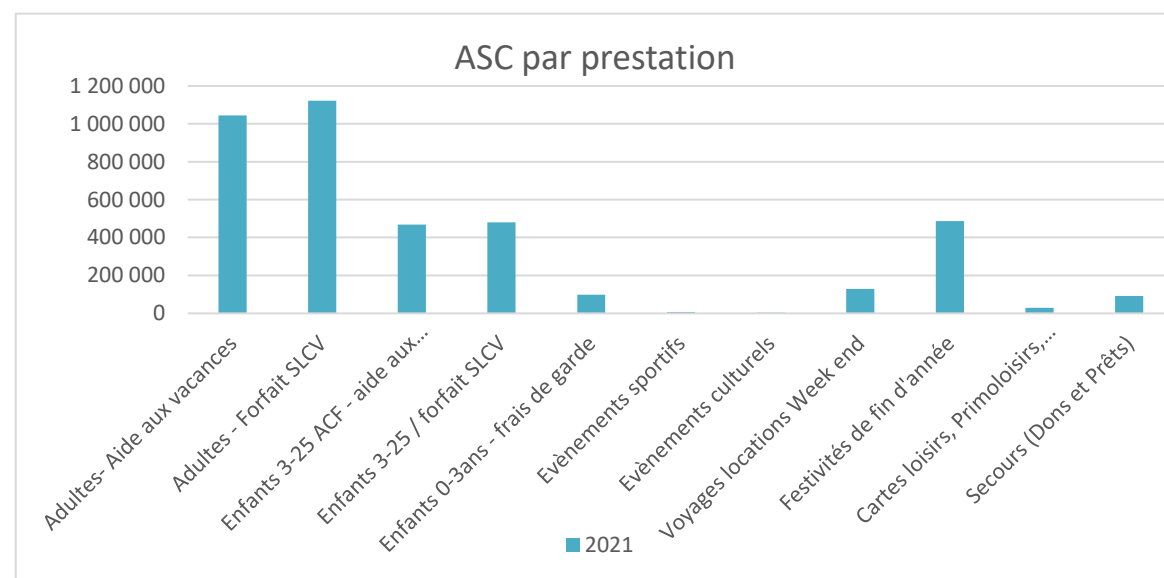
**Le Comité Social et Economique est doté d'un budget** fixé à **2.5 %** de la masse salariale brute. Cela représente pour 2021, la somme de **3 971 597 euros**.

**Les orientations des activités sociales et culturelles votées par les élus en début de mandature sont le fruit d'un compromis entre organisations syndicales où l'on doit faire des concessions.**

**La CGT s'est battue pour faire valoir ses revendications et cela dans l'intérêt des agents.**

**Même si ces orientations ne nous satisfont pas complètement nous avons quand même pu faire avancer certaines de nos idées :**

- l'application du **coefficient familial calculé sur les revenus du foyer** en prenant en compte tous ses membres,
- **la location d'appartements** permettant de partir en vacances à prix réduit,
- **la possibilité de payer les chèques vacances en utilisant son forfait**, c'est-à-dire sans faire l'avance,
- **la création de la ligne budgétaire « projets collectifs »** pour le financement de voyages, sorties et activités de groupe.



En 2021 pour tout PACA, **27 236 dossiers d'inscription**, pour 4 769 agents présents, ont été traités par les quatre secrétaires administratives qui sont salariées du CSE.

### Histoire des Activités Sociales et Culturelles :

« *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert* » André Malraux

C'est **Ambroise CROIZAT, secrétaire général CGT** de la fédération des travailleurs de la métallurgie, député de la Seine et ministre à la libération, fondateur de la Sécurité sociale et d'autres "conquêtes", qui est à l'origine des Comités d'entreprise.

Le rôle historique du comité d'entreprise est **de favoriser l'épanouissement des salariés par l'accès de tous aux vacances, à la culture, aux loisirs.**

Les salariés sont attachés dans leur grande majorité aux comités d'entreprise, non seulement pour les avantages apportés par les activités sociales et culturelles, mais aussi parce qu'ils les ressentent comme des institutions protectrices, car gérés par les organisations syndicales.

Malgré les obstacles et les transformations de la société, **les comités d'entreprise restent une grande conquête sociale originale et représentent une force de résistance à la société de plus en plus individualiste que nous connaissons.**

**Une force qui serait plus grande encore si la CGT était plus forte.**

### Parce que la culture fait partie de « l'ADN » de la CGT

La **première édition du Festival de Cannes** se déroule après la guerre, du 20 septembre au 5 octobre 1946, dans les salles du Casino municipal de Cannes, sur les volontés de Philippe Erlanger, chef du service des échanges artistiques au ministère des affaires étrangères, et de la confédération générale du travail (CGT) dont le réalisateur Louis Daquin est membre. Encore aujourd'hui, la Fédération CGT des syndicats du spectacle siège au conseil d'administration du Festival.

**Elle a compté des adhérents prestigieux**, comme Gérard Philipe, Jean Cocteau ou Jean-Paul Belmondo, ce dernier a même été président du syndicat CGT des acteurs français.

Toujours à la Libération, **la Fédération CGT des syndicats du spectacle** participe à la mise en place du Centre national de la cinématographie

